

**RÉPUBLIQUE TUNISIENNE**  
**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES HYDRAULIQUES**  
**ET DE LA PÊCHE**



**Commissariat Régional  
au Développement Agricole  
de Kairouan**



**Centre National  
des Etudes Agricoles**

**PROJET D'INSERTION ECONOMIQUE, SOCIALE ET  
SOLIDAIRE DE KAIROUAN  
IESS – KAIROUAN**

**Cofinancé par le FIDA**

**MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE DU PROJET**  
**Poste Passation des marchés**

**Termes de référence de la mission**

## 1. Introduction

Dans le cadre du projet d'insertion économique, sociale et solidaire (IESS) de Kairouan, cofinancé par le FIDA, une mission d'assistance technique externe (AT) est prévue afin d'assurer un appui et un renforcement à la structure de gestion du projet dans plusieurs domaines faisant partie des interventions programmées de l'IESS. La mission en question a fait l'objet d'une convention de partenariat entre le Commissariat Régional au Développement Agricole (CRDA) de Kairouan (en tant que maître d'œuvre du projet) et le Centre National des Etudes Agricoles (CNEA) par le biais de laquelle, le deuxième se chargera des procédures de recrutement des expertises requises et par la suite du suivi de leur travail et leur rémunération.

Les expertises de l'Assistance Technique demandées sont permanentes le long de la durée du projet pour certains postes et séquentielles pour d'autres. Ces expertises auront à appuyer et renforcer l'équipe de l'IESS dans les domaines suivants :

- ✓ Le suivi et l'évaluation des réalisations du projet ;
- ✓ La gestion financière du projet ;
- ✓ La communication et la gestion du savoir ;
- ✓ L'adaptation et la gestion des changements climatiques ;
- ✓ La préparation, le contrôle et le suivi des travaux de CES programmés et/ou allant émaner dans le cadre du projet ;
- ✓ Le partenariat entre les différents acteurs intervenants, la promotion des filières et l'appui à l'émergence d'AGRs et de PME ;
- ✓ L'inclusion sociale, à travers l'appui du projet en matière d'identification des micro-zones, de choix des AGRs et des bénéficiaires et de facilitation et suivi des opérations de validation des dossiers d'AGRs, de formation des bénéficiaires et leur accompagnement ;
- ✓ La passation des marchés entrepris dans le cadre du projet ;
- ✓ L'appui à la planification, l'animation et la coordination de la mise en œuvre à l'échelle locale des activités du projet.

## 2. Contexte des présents termes de référence

Les présents termes de référence concernent le poste de passation des marchés. Tout candidat pour ce poste est appelé à être suffisamment imbibé de la législation tunisienne et des directives et règle du FIDA en la matière.

L'Expert à charger du poste de passation des marchés sera appelé à travailler sous la supervision du coordinateur du projet et en pleine concertation avec les services concernés de l'UGP et du CRDA et aura à assurer les tâches suivantes :

1. La préparation de tous les documents nécessaires à la passation des marchés conformément à la réglementation tunisienne et les directives du FIDA ;
  2. La prise de connaissance sur l'état des lieux des marchés en cours et les modalités de leur passation et leur suivi ;
  3. La participation à la mise en place des outils de gestion des marchés depuis le PPM jusqu'à la réalisation en passant par l'actualisation périodique ;
  4. La collaboration à l'élaboration des Plans de Passation des Marchés (PPM) consolidés du projet et leur actualisation périodique ;
-

5. La participation et la coordination avec la cellule des marchés du CRDA pour la publication du PPM, la préparation et la publication des TDR et des AO et des résultats d'attribution (dépouillement et rapport) ;
6. Le suivi du processus de passation des marchés et d'exécution des contrats ;
7. La veille au respect des différents délais impartis dans la PM ;
8. La saisie et le suivi du PPM sur le système INJEZ ;
9. La participation à la préparation des réponses aux demandes de clarification des soumissionnaires, aux commentaires des instances nationales et du FIDA ;
10. La planification et le pilotage des activités de formation du personnel du CRDA en matière de passation des marchés ;
11. L'élaboration des rapports périodiques de passation des marchés ;
12. La participation aux missions de supervision du projet et prendre soin des recommandations en matière de PM, y émanant ;
13. La participation et/ou la réalisation de toute autre tâche en relation avec le poste de PM qui lui sera demandée par l'UGP.

### **3. Durée de la mission**

Le poste d'Expert en passation des marchés est une mission permanente le long de la durée d'exécution du projet IESS. Sa durée approximative est estimée à soixante (60) Homme/mois de travail quasi en plein, tel que le résumant les tâches à la charge de l'Expert.

### **4. Qualifications et compétences requises**

Les candidats pour le poste d'Expert en passation des marchés du projet IESS-Kairouan doivent avoir les qualifications et les compétences suivantes :

#### **4.1. Formation académique**

Les candidats au poste d'Expert en passation des marchés du projet IESS-Kairouan doivent avoir :

- ✓ Un niveau académique du niveau Bac + 4 ans minimum dans les domaines de la Finance Publique, l'Administration Publique, le Droit Commercial ou Public, l'Economie, la Gestion, la Comptabilité, l'Ingénierie ou toute autre discipline équivalente ;
- ✓ Une excellente maîtrise de la langue française (parlée et écrite) ;
- ✓ Une très bonne maîtrise des outils informatiques les plus courants (Microsoft Office, navigation Internet, messagerie, ...).

#### **4.2. Expérience professionnelle générale**

En matière d'expérience professionnelle générale, les candidats au poste d'Expert en CES du projet IESS-Kairouan doivent avoir :

- ✓ ***Au minimum Dix (10) ans*** d'expérience professionnelle réussie dans son domaine de spécialisation ;
-

- ✓ **Au minimum cinq (5) ans** d'expérience professionnelle réussie en matière de gestion financière et/ou comptable de projet et de leur suivi-évaluation (de préférence des projet co-financés).

#### 4.3. Expérience professionnelle spécifique

En matière d'expérience professionnelle spécifique en relation avec le poste de recrutement, les candidats au poste de PM du projet IESS-Kairouan doivent avoir :

- ✓ **Au minimum Sept (7) ans** d'expérience professionnelle réussie en passation de marchés de projets agricoles, d'aménagement et de conservation des terres agricoles ou d'infrastructure ;
- ✓ **Au minimum Cinq (5) ans** d'expérience professionnelle réussie dans l'élaboration des dossiers d'appel d'offres (DAO) de piste, PPI ou travaux de CES et dans la planification, l'élaboration et le suivi des PPM ;
- ✓ Réalisé des missions semblables aux présentes dans des projets similaires au présent.

#### 5. Dossier de candidature

Il est à noter que les dossiers de candidature au poste d'Expert en PM du projet IESS-Kairouan **doivent être obligatoirement sous format numérique (en PDF)**. Les dossiers en papier ne seront pas examinés.

Tout dossier de candidature doit renfermer les pièces suivantes :

- ✓ Une demande de participation au concours de recrutement d'un expert en PM pour le compte du projet IESS-Kairouan, adressée au nom du Directeur Général du Centre National des Etudes Agricoles (CNEA) ;
  - ✓ Les présents TDR signés (au moins la dernière page) ;
  - ✓ Une copie de la Carte d'Identité Nationale (CIN) ;
  - ✓ Un curriculum vitae (CV) renfermant obligatoirement les adresses de contact (téléphone et adresse mail) et présenté comme suit :
    - Le cursus scolaire, avec en appui les diplômes (ou attestation de diplômes) les plus récents ;
    - Le cursus professionnel général, avec en appui : la dernière situation professionnelle (grade), les attestations, les nominations, les feuilles de présence et tout autres documents pouvant justifier l'expérience professionnelle générale dans les domaines décrits plus haut (paragraphe 4.2.) ;
    - L'expérience professionnelle spécifique, avec en appui les textes de nomination, les attestations, les feuilles de présence et tout autre document pouvant justifier la compétence du candidat dans les domaines spécifiques requis par les présents TDR (paragraphe 4.3.) ;
  - ✓ Une offre financière de rémunération unitaire mensuelle, **toutes charges comprises**, qui tient compte des déplacements jusqu'à Kairouan, le logement dans la ville (loyer) et des frais de subsistance. L'offre doit être présentée en Hors Taxes (HT) et en TTC. La TVA étant de 19%. L'Homme/mois complet sera de 22 jours de travail. Pour les durées mensuelles moindres, la rémunération sera calculée au prorata des jours effectivement travaillés.
-

Les références et les missions qui seront mentionnées dans le CV sans toutefois être argumentées ne seront pas prises en considération lors du dépouillement.

Les arguments et les pièces justificatives originales doivent être de préférence scannés ainsi et non en tant que copies (afin d'éviter les copies conformes).

Toutes les pièces à fournir ***doivent être scannées dans un même seul fichier***, afin d'éviter toute omission lors du dépouillement.

Le dossier ainsi constitué sera adressé au CNEA, obligatoirement aux deux adresses suivantes : [jalelbenamor@ymail.com](mailto:jalelbenamor@ymail.com) et [jalel.benamor@iresa.agrinet.tn](mailto:jalel.benamor@iresa.agrinet.tn). Le mail d'envoi doit mentionner **en objet** le poste recherché (exp. : poste Expert en PM du projet IESS-Kairouan).

---